

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## ARRÊTÉ

**Portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints  
au jury du concours de recrutement de magistrats  
du second grade de la hiérarchie judiciaire  
prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée  
portant loi organique relative au statut de la magistrature**

**(SESSION 2023)**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21-1 ;

Vu le décret n°2001-1099 du 22 novembre 2001 modifié relatif aux modalités du recrutement de magistrats prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2001 modifié relatif aux concours de recrutement de magistrats prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2022 portant ouverture au titre de l'année 2023 du concours de recrutement de magistrats du second grade de la hiérarchie judiciaire prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2022 portant nomination des président et membres du jury du concours de recrutement de magistrats du second grade de la hiérarchie judiciaire prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés en qualités d'examineurs spécialisés adjoints au jury du concours de recrutement de magistrats du second grade de la hiérarchie judiciaire prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 susvisée :

Mme ABBAS Claire, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Roanne ;  
Mme ACHAWI Jomana, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Evry ;  
Mme AGU Chloé, juge au tribunal judiciaire de Nîmes ;  
Mme BAZOT Marie, juge au tribunal judiciaire de Privas ;  
M. BENMIMOUNE Stéphane, conseiller chargé d'un secrétariat général à la cour d'appel d'Angers ;  
M. CAZALA Julien, professeur à l'université de la Sorbonne Paris Nord ;  
Mme CHARLIER-BONATTI Béatrice, vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme CHAUMONT Zoé, première substitue à l'administration centrale du ministère de la Justice ;  
Mme CHIROUSSOT Christelle, vice-présidente au tribunal judiciaire de Créteil ;  
M. CHOQUET Axel-Nicolas, juge au tribunal judiciaire de Lyon ;  
Mme COUPPE Fanny, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Bobigny ;  
Mme CUSSAC Alexia, substitue à l'administration centrale du ministère de la Justice ;  
Mme DUMAS Amandine, substitue du procureur de la République près tribunal judiciaire de Saint-Denis-de-la-Réunion ;  
Mme GALIBERT Sarah, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Melun ;  
Mme GASNIER Stéphanie, juge des enfants au tribunal judiciaire de Limoges ;  
Mme HENRIROUX Alice, substitue à l'administration centrale du ministère de la Justice ;  
Mme JAOUEN Claire, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Périgueux ;  
Mme KADEM-TOMC Sabine, juge d'instruction au tribunal judiciaire de Roanne ;  
Mme KRUMMER Catherine, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Metz ;  
Mme LAMARQUE Bénédicte, conseillère à la cour d'appel de Bordeaux ;  
Mme LEBO Marie, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Bobigny ;  
M. MACLE Bertrand, substitut du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Bobigny ;  
Mme MAGAT Hélène, substitue du procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Evry ;  
M. MARCAT David, vice-procureur de la République près le tribunal judiciaire de Rennes ;  
Mme MARTIN Stéphanie, vice-présidente chargée des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Privas ;  
Mme MEUNIER (MEUNIER-LEMAS) Caroline, vice-présidente au tribunal judiciaire de Saint-Denis-de-la-Réunion ;  
Mme PHILIPPE Josette, juge placée auprès de la première présidente de la cour d'appel de Bordeaux ;  
Mme POMIES Mylène, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Paris ;  
Mme RAFIN Sophie, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention au tribunal judiciaire de Créteil ;  
Mme SAUNIER Delphine, vice-présidente chargée des fonctions de juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de Bergerac ;  
Mme SINAGOGA Laura, vice-procureure de la République près le tribunal judiciaire de Melun ;  
M. TESSIER François, substitut général chargé d'un secrétariat général près la cour d'appel de Limoges ;  
M. TIFINE Pierre, professeur à l'université de Lorraine ;

Mme VALLEE Bérengère, conseillère à la cour d'appel de Bordeaux ;  
M. VARAGNAN Sarkis, juge placé auprès du premier président de la cour d'appel de Lyon ;  
Mme VERGES (LEDOUX) Emilie, substitue du procureur de la République près le tribunal  
judiciaire de Versailles ;  
Mme YVRAI Sarah, juge placée auprès du premier président de la cour d'appel de  
Chambéry ;  
Mme ZUBER Emilie, substitue à l'administration centrale du ministère de la Justice.

## Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature  
qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le **02 MARS 2023**

Le garde des sceaux, ministre de la justice  
par délégation, le directeur des services judiciaires,  
Paul HUBER

